



La diversité géographique et climatique de l'Aude a eu pour effet de favoriser l'existence d'une faune et d'une flore extrêmement riches. Ainsi, près de 65% du territoire est couvert par des zones naturelles d'intérêt écologique et faunistique. Cet inventaire n'a pas de portée réglementaire directe, mais doit être pris en compte dans les projets et autorisations d'urbanisme.

Par ailleurs, le département est concerné par différentes protections réglementaires : une réserve naturelle régionale, une réserve naturelle nationale, 3 arrêtés de biotope et 23 sites classés.

Le parc Naturel Régional de la Narbonnaise recouvre quant à lui 22 communes.

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DE L'AUDE

Mise à jour : 2011
Edition du : 21/05/2012

Unité du Système d'Information Géographique
Echelle : 20 km

© DDTM de l'Aude - © IGN Tous droits de reproduction réservés.

Sources: Service SUEDT de la DDTM de l'Aude
Sources: DREAL Languedoc Roussillon